

MAIRIE DE DORANS



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

26/08/2021



: 10 rue des Lilas, 90400 DORANS



: 03 84 56 10 27



: mairie.dorans@wanadoo.fr



: <http://www.mairie-dorans.com/>



: Application mobile et tablette IntraMuros

Conseil municipal du 26/08/21

Présents : 9

Excusés : 6 - Laurent Fruhauf - Michel Henzelin - Marcelle Kohler - André Lemblé - Philippe Perret - Marie-France Billerey

Dont 2 Pouvoirs

Secrétaires de séance : Brigitte Parola - secrétaire adjoint : Dorian Chevallier

1. Approbation du compte rendu de la séance du 12/07/2021

Adopté à l'unanimité.

2. Relevé des décisions prises par Mr Le Maire dans le cadre de ses délégations d'attributions (délibération du CM du 31/08/2020)

Décision n° 2021-01 du 15 juillet 2021

Chaque année, la commune de Dorans ouvre une ligne de trésorerie, d'un montant de 70 000 € auprès de la Caisse d'Epargne, sur une durée d'1 an (pour 2021 : du 7 septembre 2021 au 6 septembre 2022).

Cette ligne de trésorerie peut servir lors d'imprévus financiers importants.

- ✚ Exemples : matériel qui viendrait à être inutilisable (cette somme servirait) à le remplacer alors que cette dépense n'était pas prévue au budget de l'année,
- ✚ Régler le coût de travaux en attendant l'arrivée de subventions.

3. Convention de partenariat avec le BIJ de la Ville de Belfort dans le cadre du dispositif « e-Carte Avantages Jeunes »

Pour la deuxième année consécutive, la commission Jeunesse propose d'offrir aux jeunes de Dorans la carte Avantages Jeunes.

Ce dispositif leur permet d'obtenir des réductions ou des gratuités dans les domaines de la culture, des loisirs, des sorties et de la vie pratique en Bourgogne-Franche-Comté. Il permet d'impulser des pratiques culturelles et sportives en favorisant leur accès.

Pour exemple dans le Territoire de Belfort, cette carte leur permet d'obtenir une entrée gratuite à la patinoire, au bowling, un abonnement gratuit à une bibliothèque, des réductions dans des magasins...

Les bénéficiaires doivent être âgés de moins de 30 ans.

Le tarif reste inchangé pour cette année, c'est-à-dire 7 € l'unité. La validité court sur la période de l'année scolaire (septembre 2021 à fin août 2022).

Il est proposé au CM d'en faire bénéficier comme l'année dernière les jeunes âgés de 15, 16 et 17 ans. A ce jour, 18 adolescents ont été recensés.

Une réception sera organisée fin septembre entre élus et ados, selon les règles sanitaires du moment.

Validation à l'unanimité d'offrir cette carte aux ados de Dorans âgés de 15/16/17 ans.

4. Cession d'un terrain privé communal, sis rue des Sources

Dans le cadre de l'organisation de la succession familiale, les propriétaires du terrain sis 6 rue des Sources à Dorans, souhaitent régulariser une situation d'empiètement de la clôture en haie végétale, qui avait été autorisée oralement par le Maire de l'époque sur le domaine privé communal. L'emprise porte sur une surface totale d'environ 1,5 ares.

S'agissant d'un terrain appartenant au domaine privé de la commune, le terrain est aliénable et prescriptible (pas de déclassement préalable tel que pour les biens relevant du domaine public).

Ce terrain ne présente aucun caractère d'intérêt général. Le propriétaire a émis un avis favorable à l'achat de ce terrain au prix proposé de 2 500 €.

Le Conseil Municipal accepte la cession de cette parcelle d'environ 1,5 ares au prix de 2 500 € :

-  **10 voix Pour**
-  **1 Abstention**

Les frais de bornage et d'enregistrement seront à la charge de l'acquéreur.

Le CM charge Mr Le Maire à signer tout document s'y afférent.

Questions diverses

- **Travaux de construction de l'antenne-relais – Botans**

Lors des travaux au mois de juillet, le terrain s'est affaissé suite à une doline située à cet endroit. Les services de la DDT90, que nous avons contactés dès la connaissance de ce dossier, ont demandé l'intervention de Cerema (organisme qui effectue les diagnostics de terrain).

Cerema nous a fait part de son rapport et demande à ce que les recommandations suivantes soient envoyées à la Société Hivory, Maître d'Ouvrage de cette construction :

- ✚ Suspendre la réalisation de l'antenne,
- ✚ Remettre le site dans son état initial en veillant à ne pas combler la cavité afin de ne pas interférer dans les circulations d'eau souterraines.

La commune de Botans s'est chargée d'adresser ce rapport à Hivory.

- **Fédération Départementale des Chasseurs du T de B.**

- Cet organisme souhaite implanter 20 arbres fruitiers sauvages en forêt dans chaque commune du département (1 000 arbres au total). Cette action avait déjà été menée en 2012 et en 2020 en partenariat avec les communes et l'ONF, et est totalement financée par la Fédération de Chasse.

Ces plantations seraient effectuées dans le but :

- ✚ D'améliorer la biodiversité végétale et animale,
- ✚ Améliorer la capacité d'accueil du milieu pour l'ensemble de la faune sauvage dont les abeilles,
- ✚ Apporter une nourriture riche et variée pour la faune et ainsi limiter les déplacements des sangliers qui commettent d'importants dégâts,
- ✚ Apporter des sites de nidifications pour les oiseaux dont l'habitat est lié à ces types d'arbres.

Pour Dorans, le secteur choisi pour ces plantations, se situera aux abords du terrain de la MTL, et seront réalisées en mars 2022.

Informations diverses

Opération brioches – du 6 au 10 octobre 2021

Comme chaque année, l'Adapei du Territoire de Belfort organise une vente de brioches, au tarif de 5 € minimum par brioche.

Pour 2021, les fonds collectés seront dédiés à l'accessibilité universelle (accès à la culture, sport, loisirs, citoyenneté...) des personnes en situation de handicap intellectuel, et notamment au financement d'une partie des sorties de loisirs pour l'Espace Temps Libre de l'association.

APPEL A BENEVOLES : Pour réaliser cette opération, l'association recherche des personnes qui acceptent d'offrir quelques heures de leur temps pour collecter dans leur village, en grande surface, marchés....

Les personnes disposées à les aider sont invitées à s'adresser à l'association au 6C rue du Rhône, à Belfort - tél. 03 84 90 84 90 contact@adapei90.fr

« MES CONSEILS COVID »

Le **ministère des Solidarités et de la Santé** a conçu le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr dans le cadre de sa stratégie "Tester, Alerter, Protéger" de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des **informations fiables, claires et à jour** pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires : pass sanitaire, voyage, vaccination, cas contact....

NOUVELLE CAMPAGNE DE VACCINATION

du 4 au 8 octobre au Gymnase de Châtenois-les-Forges

Le département vous invite à prendre rendez-vous auprès du centre de vaccination mobile - **Tél 0 805 690 784**

Appel gratuit du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR DORANS

Rentrée scolaire 2021/2022 à Dorans

Les directives suivantes seront appliquées :

- ✚ Rentrée en présentiel avec masques pour tous en intérieur et en extérieur,
- ✚ Gestes barrières à respecter (gel, distances...),
- ✚ Aération des pièces régulièrement,
- ✚ Au Périscolaire – les élèves seront répartis par classe,
- ✚ Les garde-champêtres et la gendarmerie seront présents lors de cette rentrée.

Les effectifs connus à fin juin :

RPI au 118 enfants – et 60 élèves au SIEMPK

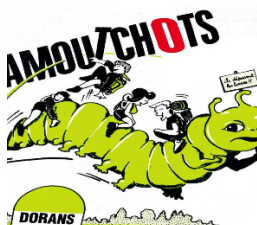


Association des Camouchots

L'association redémarrera ses activités à partir de mi-septembre.

Pour tous renseignements : lescamouchots@gmail.com

Le pass sanitaire sera obligatoire pour les participants de + de 12 ans et les prescriptions sanitaires du moment seront respectées.



Commission Environnement/Fleurissement

L'été va laisser la place à l'automne. Les décorations et le fleurissement du village perdureront encore quelques semaines. Les bénévoles de la commission se remettront au travail pour préparer la saison hivernale.

Ils se rassembleront prochainement pour préparer les décorations de Noël.

Si vous avez du temps libre et que vous avez des idées pour des décorations de notre village, **n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.**

La commission vous contactera pour vous indiquer le démarrage de ces travaux. Merci pour votre aide.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Aux adolescents de Dorans, nés en 2004 – 2005 – 2006

Vous avez 15, 16 et 17 ans, le Conseil Municipal vous offre la Carte Avantages Jeunes.

Pour la recevoir, vous devez impérativement vous inscrire par mail à la mairie de Dorans - mairie.dorans@wanadoo.fr

Nous vous communiquerons ensuite la date de retrait de votre carte lors d'une réception avec les élus.



Aux enfants de Dorans des classes de CM1 – CM2 – 6^{ème}

Cette nouvelle rentrée scolaire sera également l'occasion de mettre en place un nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Ce CMJ sera constitué de 15 élus à l'identique du conseil municipal des adultes.

La Commission Jeunesse lance un appel aux enfants qui souhaitent s'engager pour participer à la vie du village ou développer les rencontres intergénérationnelles....

Lors de la précédente session (qui a été très courte au vu de la crise sanitaire), les jeunes conseillers ont réfléchi à des projets pour notre commune. Ils ont pu organiser un nettoyage de printemps et ont participé à un Conseil Municipal Adultes.

Alors si tu es en CM1, CM2 ou 6^{ème}, et que tu as des projets à proposer pour le fonctionnement de notre commune, tu peux t'inscrire en mairie pour vivre cette belle expérience avec d'autres jeunes.

Inscription impérative sur dossier jusqu'au 5 septembre 2021

